

# Les associations de service à l'AP-HP : bilan du recensement

Direction de l'inspection et de l'audit  
09/06/2015

**CME – 9 juin 2015**

# Le recensement des associations de service : origine, définition

---

- **Lettre de mission du Directeur général, suite à une demande de l'IGAS.**
- **Est une « association de service »**
  - une association
  - comptant parmi ses fondateurs ou dirigeants des médecins ou professionnels de santé de l'AP-HP
  - contribuant au fonctionnement d'une structure interne à l'AP-HP (soins, recherche, enseignement, support aux patients, DPC...).

# Le recensement des associations de service : objectifs et méthodes

---

- **Répondre à la demande de l'IGAS.**
- **Contribuer aux travaux préparatoires à la création d'une Fondation hospitalière AP-HP en recensant les structures intervenant traditionnellement pour donner de la « souplesse » en matière de financement de certaines activités.**
- **S'adresser pour ce faire aux Chefs de service et responsables d'UF.**

# Le recensement des associations de service : déroulement

---

- **Définition et réalisation d'un questionnaire simple, informatisé, accessible dans l'intranet AP-HP.**
- **Déclaration CNIL (n° 1805335).**
- **1<sup>er</sup> message (DG) 14 novembre 2014, *via* les chefs de pôle.**
- **Relances directes (DIA) les 1<sup>er</sup> décembre 2014 et 20 janvier 2015 (listes DSI).**
- **Clôture le 25 février 2015.**

# Le recensement des associations de service : principaux résultats (1/4)

---

- **Taux de réponse brut : 66,5 % (706/1061)**
- En tenant compte notamment des réponses non sollicitées, des informations transmises par l'ARDRM, la situation au regard de l'existence ou non d'une association de service est connue pour 69,6 % des personnes présumées responsables, et pour **72,5 %** des destinataires ou répondants précisés comme étant chefs de service ou responsables d'unité.

# Le recensement des associations de service : principaux résultats (2/4)

---

- **806 quest. initiés, 712 exploitables.**
- **253 déclarent qu'aucune AS n'intervient** dans leur service, mais 27 disposent d'un compte à l'ARDRM ou sont signalés être dirigeants par d'autres répondants.
- **459 mentionnent une AS.**
- **377 associations sont recensées, intervenant dans 465 services ou unités (349 dans 1, 22 dans 2, ... 1 dans 100).**

# Le recensement des associations de service : principaux résultats (3/4)

---

- **86,2 % sont domiciliées à l'AP-HP.**
- 86,2 % des Bureaux comprennent au moins un personnel de l'AP-HP actif.
- Quand identifiable : 89 % interviennent dans le champ de la recherche, 48 % dans le champ de la formation et 30 % dans celui de la communication.
- Principaux domaines : pédiatrie ; cardiologie, anesthésie – réanimation, oncologie, disciplines biologiques.

# Le recensement des associations de service : principaux résultats (4/4)

## Typologie des ressources :

|                       | Oui          | Non          | Non réponse |
|-----------------------|--------------|--------------|-------------|
| Subventions publiques | 75 (16,4 %)  | 356 (77,7 %) | 27 (5,9 %)  |
| Dons                  | 333 (72,7 %) | 103 (22,5 %) | 22 (4,8 %)  |
| Honoraires            | 220 (48,0 %) | 211 (46,1 %) | 27 (5,9 %)  |
| Autres                | 200 (43,7 %) | 231 (50,4 %) | 27 (5,9 %)  |

**Les entreprises du médicament ou de matériel biomédical concourent aux ressources de près de 72 % des associations de service.**



# Le recensement des associations de service : recommandations de la DIA (1/3)

---

- **Finaliser le recensement en cours et l'information de chaque personne concernée (DIA).**
- **Etablir et maintenir un annuaire des chefs de service et responsables d'unité.**
- **Mettre à jour annuellement l'annuaire des associations de service de l'AP-HP.**

# Le recensement des associations de service : recommandations de la DIA (2/3)

---

- **Suivre la mise en œuvre des recommandations de la DIA concernant les pratiques associatives (audit 12-05, rapport du 25 avril 2013).**
- **Vérifier l'existence et la bonne exécution des conventions passées avec les AS.**
- **Vérifier la régularité du fonctionnement des AS (notamment tenue des AG et de la comptabilité).**

# Le recensement des associations de service : recommandations de la DIA (3/3)

---

- **Réunir un groupe de travail comprenant notamment les représentants des associations les plus importantes pour faire le point sur le dispositif existant et, s'il est besoin, formaliser un cadre d'intervention assurant la sécurité juridique de l'ensemble des acteurs concernés au regard des flux financiers, en particulier des dons de patients et des ressources provenant d'entreprises du médicament ou de matériel biomédical.**